CAN Revenu fixe canadien équilibré II 75/100‡

31 mars 2026

Un fonds canadien qui cherche à procurer des revenus et à offrir une plus-value en capital.

Ce fonds vous convient-il?

- Vous voulez que votre placement fasse accélérer la croissance de votre revenu.
- Vous désirez investir dans des obligations du gouvernement et dans des obligations de sociétés du Canada.
- Vous êtes prêt à assumer un niveau de risque allant de faible à modéré.

COTE DE RISQUE

FAIBLE — MODÉRÉ — ÉLEVÉ

Catégorie de fonds
Équilibrés canadiens à revenu fixe

Date de création
17 décembre 2010

Ratio des frais de gestion (RFG)*
2,30 %
(31 décembre 2024)

Gestion du fonds
Placements Mackenzie

Dans quoi le fonds investit-il? (au 31 janvier 2026)

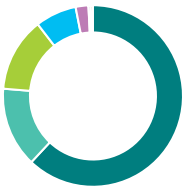

Répartition de l'actif (%)

Obligations Domestiques	62,0
Actions canadiennes	14,3
Actions américaines	13,2
Actions internationales	7,4
Obligations Étrangères	2,3
Espèces et équivalents	0,4
Unités de fiducies de revenu	0,4

Répartition géographique (%)

Amérique du Nord	61,9
États-Unis	15,2
Canada	15,0
Royaume-Uni	1,8
France	1,0
Japon	1,0
Suisse	0,6
Allemagne	0,6
Danemark	0,5
Autres	2,4

Répartition sectorielle (%)

Revenu fixe	64,3
Services financiers	7,4
Technologie	5,9
Énergie	3,8
Matériaux de base	3,3
Services aux consommateurs	2,5
Soins de santé	2,3
Biens de consommation	2,2
Biens industriels	2,2
Autres	6,1

Croissance d'une somme de 10 000 $ (depuis la création du fonds)

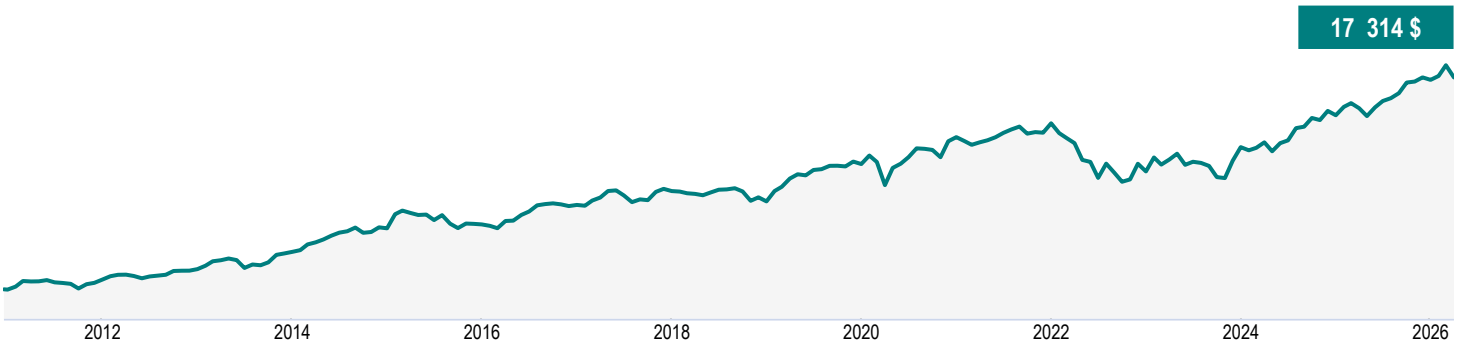

CAN Revenu fixe canadien équilibré II 75/100‡

31 mars 2026

Renseignements sur le fonds (au 31 janvier 2026)

Principaux titres	%
Mackenzie Canadian Enhanced Core Plus Fixed Income	61,9
Banque Royale du Canada	1,1
Agnico Eagle Mines Ltd	1,0
NVIDIA Corp	1,0
Microsoft Corp	0,9
FNB SPDR S&P 500 Trust (SPY)	0,8
Alphabet Inc catégorie A	0,8
Apple Inc	0,8
Manulife Financial Corp	0,7
Amazon.com Inc	0,7
Répartition totale des principaux titres	**69,7**

Caractéristiques du portefeuille	
Écart-type	5,73 %
Rendement du dividende	2,19 %
Rendement à l'échéance	-
Durée (années)	-
Coupon	-
Cote de crédit moyenne	-
Capitalisation boursière moyenne (millions)	851 060,4 $

Actifs nets (millions de $)
200,8 $

Cours
17,31 $

Nombre de titres
464

Placement initial minimal
500 $

Codes de fonds
AFA – CLGA033E
FAD^ – CLGA033F
ARC4 – CLGA033G

Protection du patrimoine – CLGF033E

Comprendre les rendements

Rendements annuels composés (%)

1 MO	3 MO	ACJ	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DEPUIS CRÉATION
-2,38	**0,48**	**0,48**	**6,54**	**6,14**	**2,81**	**3,43**	**3,66**

Rendements par année civile (%)

2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
7,63	**7,38**	**5,95**	**-10,56**	**3,13**	**6,48**	**9,89**	**-2,66**

Fourchette de rendements sur cinq ans (01 janvier 2011 - 31 mars 2026)

Meilleur rendement	Date de fin de la meilleure période	Pire rendement	Date de fin de la pire période	Rendement moyen	% des périodes de rendement positif	Nombre de périodes positives	Nombre de périodes négatives
5,28 %	**sept. 2016**	**0,64 %**	**oct. 2022**	**3,14 %**	**100,00 %**	**124**	**0**

Coordonnées

Centre de service à la clientèle

Numéro sans frais:
1 888 252-1847

Site Web de la société:
canadavie.com

CAN Revenu fixe canadien équilibré II 75/100‡

31 mars 2026

Commentaire du fonds T4 2025

Les commentaires et les opinions sont fournis par Placements Mackenzie.

Commentaires sur les marchés

L'économie canadienne a montré des signes de pression au quatrième trimestre, car les droits de douane américains et l'affaiblissement des flux commerciaux ont continué de peser sur le secteur manufacturier et les exportations. La confiance des entreprises a fléchi et la dynamique du marché du travail s'est estompée, bien que les dépenses des ménages soient demeurées stables à l'approche de la fin de l'année.

La Banque du Canada a maintenu son taux directeur à 2,25 % en décembre à la suite de sa réduction de 25 points de base en octobre, citant le ralentissement de l'inflation et l'incertitude économique persistante. Le taux de chômage au Canada a augmenté pour s'établir à 6,8 % en décembre, la croissance de la population active ayant surpassé l'embauche et les secteurs sensibles au commerce ayant montré de nouveaux signes de faiblesse.

Le marché canadien des titres à revenu fixe a enregistré des gains modestes au quatrième trimestre en raison de l'atténuation de l'inflation et d'une politique monétaire stable en fin de trimestre. Le rendement de l'obligation du gouvernement du Canada de 10 ans a terminé le mois de décembre à 3,43 %, comparativement à 3,18 % au début du trimestre. Les cours des obligations d'État ont reculé et ont été à la traîne de ceux des obligations de sociétés, qui ont progressé. Les obligations à rendement élevé ont également affiché des gains, soutenues par le redressement des actions en fin d'année et la demande des investisseurs pour le portage dans un contexte de taux plus bas.

Le marché canadien des actions a progressé au cours du trimestre, l'indice S&P/TSX composé ayant gagné environ 5,6 %, soutenu par la vigueur des secteurs des matériaux et de la consommation discrétionnaire. Les technologies de l'information ont également contribué au rendement, tandis que l'énergie a été à la traîne de l'ensemble du marché dans un contexte de baisse des prix du pétrole brut en fin d'année.

Rendement

Les surpondérations de la Société Financière Manuvie, d'Alphabet Inc. et de Finning International Inc. ont favorisé le rendement du fonds. Ces trois actions ont affiché des rendements positifs au cours du trimestre. La surpondération d'obligations du gouvernement du Canada (3,25 %, 1er juin 2035) et (2,75 %, 1er déc. 2055) a nui au rendement. La sous-pondération de Barrick Mining Corp. a plombé le rendement, car le titre de la société a progressé.

Sur le plan sectoriel, la sélection des titres des services de communication a stimulé le rendement du fonds. La sélection des titres du secteur des matériaux a pesé sur les résultats.

Sur le plan régional, la sous-pondération en titres australiens a contribué au rendement du fonds. La sélection des titres canadiens a freiné le rendement.

En ce qui concerne les titres à revenu fixe, l'exposition aux obligations de sociétés et au secteur de l'énergie a avantagé le fonds. La gestion de la duration (sensibilité aux taux d'intérêt) des obligations du gouvernement fédéral a miné le rendement.

CAN Revenu fixe canadien équilibré II 75/100‡

31 mars 2026

Activité du portefeuille

Le sous-gestionnaire a accru la position du fonds dans les obligations de la Province de l’Ontario (3,95 %, 2 déc. 2035), en raison de leur taux de rendement attrayant. Les placements dans les obligations du gouvernement du Canada (3,25 %, 1?? juin?2035) et de la Province de l’Ontario (3,6 %, 2 juin?2035) ont été réduits. Dans le premier cas, la réduction a été faite en fonction des objectifs de duration et de répartition de l’actif du fonds. Dans le second, cela s’inscrivait dans le cadre d’une opération de permutation au sein de la courbe des taux provinciale, visant à réorienter le portefeuille vers des titres offrant un rendement plus élevé.

CAN Revenu fixe canadien équilibré II 75/100‡

31 mars 2026

Renonciation de responsabilité

Les commentaires portant sur l'information propre à certaines sociétés ainsi que sur les acquisitions et ventes ont été fournis par le gestionnaire de fonds. La Canada Vie ne saurait être tenue responsable de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui découle directement ou indirectement de l'utilisation, à bon ou à mauvais escient, de l'information contenue dans le présent document ou de toute erreur ou omission dans ce document. Les données qui figurent dans le présent commentaire ne sont fournies qu'à titre indicatif et, sauf indication contraire, avaient cours le 31 déc. 2025.

Les opinions exprimées dans ce commentaire n'engagent que ce gestionnaire de placements à la date de publication et peuvent changer sans préavis. Ce commentaire n'est présenté qu'à titre d'information générale et n'a pas pour but d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des produits de placement précis ni de fournir des conseils juridiques ou fiscaux. Les investisseurs potentiels devraient passer en revue les documents de placement et de déclaration avant de prendre la décision d'investir et devraient s'adresser à leur conseiller en sécurité financière pour obtenir des conseils en fonction de leur situation particulière.

Le contenu de cet commentaire (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d'en assurer l'exactitude et l'exhaustivité, nous n'assumons aucune responsabilité quant à son utilisation.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, mais sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements au chapitre des lois fiscales, les poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux renseignements prospectifs. Tous les renseignements prospectifs contenus aux présentes ne sont valables qu'au 31 déc. 2025. Il ne faut pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.

Rien ne garantit que les cibles de rendement ou de volatilité du fonds seront atteintes sur un horizon de placement donné. Les rendements ciblés et la volatilité devraient être évalués sur la période indiquée et non sur des périodes plus courtes. Les rendements ciblés ne sont pas des rendements réels et ne doivent pas être considérés comme une indication du rendement réel ou futur.

Ces fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie.

Une description des principales caractéristiques de la police de fonds distincts est présentée dans la notice explicative. **Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police, et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

Gestion de placements Canada Vie et le symbole social, et Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

CAN Revenu fixe canadien équilibré II 75/100‡

31 mars 2026

* Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG) allant de 0,50 % à 1,25 % sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

La Canada Vie renonce actuellement à une partie des frais de gestion de placement du Fonds d'épargne à intérêt élevé afin de cibler un ratio des frais de gestion estimé de 1,00 %. La Canada Vie n'est aucunement tenue de renoncer à ces frais, et elle pourrait cesser de le faire en tout temps sans préavis.

Le rendement annualisé sur sept jours se fonde sur le rendement total annualisé du fonds au cours des sept derniers jours civils et ne représente pas le rendement réel sur un an. Il est important de noter que le rendement annualisé sur sept jours n'est pas un indicateur du rendement futur du fonds.

^L'option de souscription avec frais d'acquisition différés (FAD) n'est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d'acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires.

†Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., ‡Plafonné à l'égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n'est pas autorisée sans l'inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Les rapports produits au moyen du présent site Web visent uniquement à informer. La Canada Vie et ses sociétés affiliées, ses représentants et ses fournisseurs de contenu tiers n'offrent aucune garantie en ce qui a trait à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d'autres pertes résultant de l'utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la Canada Vie est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le site canadavie.com ou adressez-vous à votre conseiller. Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective/en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs. Les fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie. Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

Information financière offerte par Fundata Canada Inc.

©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.